

Procès-verbal de la séance extraordinaire du **conseil d'administration** du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, tenue le **7 juillet 2025** au Centre de services scolaire situé au 102, rue Jacques-Cartier à Gaspé et via la plateforme Microsoft Teams. La rencontre est présidée par madame Julie Pariseau, présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Patricia Banville (administratrice)	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur J. Antonio Blouin (administrateur)	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Frédéric Côté (administrateur, vice-président)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Pascale Déry (administratrice)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Katia Gagnon (administratrice, membre non-votant)	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Félix Guay-Vachon (administrateur)	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Guy Giroux (administrateur)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Chantal Dufort	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Claudie Malouin	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Carline Minville (administratrice)	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Yves Marcotte (secrétaire général)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Julie Pariseau (présidente)	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Steven Richard (directeur général adjoint par intérim)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Josée Roussy (administratrice)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Josée Synnott (directrice générale)	<input checked="" type="checkbox"/>

INVITÉS :

Aucun

1.0 GÉNÉRAL

1.1 Ouverture de la réunion et constatation du quorum

La réunion est ouverte sous la présidence de madame Julie Pariseau, présidente. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulière et valablement ouverte.

1.2 Présidence et secrétariat de la rencontre

La présidente, madame Julie Pariseau, agit à titre de présidente de la rencontre et monsieur Yves Marcotte agit à titre de secrétaire.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Pariseau fait la lecture de l'ordre du jour.

CA-2507-059

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par, monsieur Félix Guay-Vachon, **ET APPUYÉE** par, madame Chantal Dufort, il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

1.4 Période de questions du public

Madame Ann Doyle, présente en ligne, demande si la présente séance a été annoncée publiquement, car elle n'a rien vu sur les médias sociaux. Le secrétaire général, monsieur Yves Marcotte, mentionne que l'annonce de la rencontre a été diffusée sur le site Web du Centre de services scolaire. Madame Doyle mentionne également si le point 6 concernant le plan d'effectifs du personnel de soutien et professionnel, traite également des postes du personnel de soutien qui sont affectés directement aux services aux élèves. La directrice générale, madame Josée Synnott, mentionne que ces postes en lien direct aux élèves ne sont pas inclus dans la présente résolution compte tenu du remaniement budgétaire engendré par l'annonce du gouvernement le 12 juin dernier. Madame Synnott, suggère aux membres du conseil de reporter ce point à une séance extraordinaire ultérieure, qui pourrait être tenue dans la semaine du 14 juillet. Avec l'assentiment de l'assemblée, le point 6.0 est ainsi reporté.

2.0 DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun point

3.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

Aucun point

4.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Aucun point

5.0 SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES

5.1 Adoption des règles de répartition

ATTENDU l'article 193.3 de la *Loi sur l'instruction publique* stipulant que le Comité de répartition des ressources (CRR) a pour fonction de recommander les objectifs, principes et critères de la répartition des ressources au conseil d'administration, conformément aux articles 261, 275 et 275.1;

ATTENDU l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*, stipulant que le Centre de services scolaire doit répartir équitablement les ressources entre ses écoles, ses centres et ses services;

ATTENDU la rencontre du CRR s'est tenue le 3 juillet 2025 et que les membres ont approuvé les ajustements proposés;

ATTENDU les modifications apportées aux règles de répartition incluent :

- Un ajout de 95 920 \$ aux budgets d'opérations des établissements du secteur jeune;
- Une révision du mode de répartition de l'enveloppe RTB, désormais centralisée et gérée par le service des ressources matérielles dans une perspective de planification à moyen et long terme;
- Une révision de la répartition de l'enveloppe MAO qui décentralise davantage les allocations dans les établissements;

- Une ponction de 95 920 \$ à même l'enveloppe globale de la subvention de fonctionnement de base du MEQ, pour financer les ajouts au secteur jeune;

CONSIDÉRANT QUE les règles de répartition ont également été présentées aux membres du comité de vérification lors de la rencontre du 4 juin 2025;

CONSIDÉRANT QUE les règles ont été soumises au conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ par, madame Claudie Malouin, **ET RÉSOLU** par, madame Pascale Déry :

CA-2507-060

D'ADOPTER les règles de répartition des ressources entre les écoles, les centres et les services pour l'année scolaire 2025-2026, telles que présentées dans le document intitulé « *Objectifs, principes et critères de la répartition des ressources applicables et cadre budgétaire interne* », numéro SRF2425-003, daté du 9 juin 2025.

6.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

6.1 Plan des effectifs du personnel de soutien et professionnel 2025-2026

Madame Marie-Ève Bédard, coordonnatrice du Service des ressources humaines, dresse l'état de la question relativement aux plans des effectifs du personnel de soutien et professionnel pour l'année 2025-2026. Et, comme mentionné, par la direction générale, il est convenu de reporter ce point à une séance extraordinaire ultérieure.

7.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point

8.0 SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Aucun point

9.0 SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Aucun point

10.0 INFORMATION ET CORRESPONDANCE

10.1 Nouvelles et correspondance de la présidence

Madame Julie Pariseau, présidente du conseil d'administration, informe les membres qu'elle a récemment participé à une rencontre avec les représentants de la Fédération. Les discussions ont notamment porté sur les compressions budgétaires récemment annoncées et sur les actions que les conseils d'administration peuvent entreprendre afin de sensibiliser les autorités gouvernementales à cet enjeu.

Elle mentionne également avoir reçu une correspondance d'une membre du comité de parents concernant la participation bénévole de parents à l'école, particulièrement en lien avec la réalisation de légers travaux de rénovation. Une rencontre entre le Centre de services scolaire des Chic-Chocs et la personne concernée est prévue à ce sujet.

Par ailleurs, la présidente annonce avoir reçu du comité de parents la désignation officielle de madame Marie-Pier Denis à titre d'administratrice (parent) au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs.

Enfin, madame Pariseau informe l'assemblée qu'elle a reçu deux distinctions : l'une décernée par le comité de parents du CSSCC et l'autre par la Fédération des comités de parents du Québec, correspondant respectivement aux distinctions de bronze et d'argent. Elle tient à exprimer ses remerciements aux membres des comités concernés pour cette reconnaissance.

10.2 Nouvelles et correspondance de la direction générale

La directrice générale, madame Josée Synnott, demande que la séance se poursuive à huis clos. Il est alors 19 h 45.

Après délibération à huis clos, la séance reprend à 19 h 55.

La directrice générale informe ensuite les membres du conseil que le poste de direction générale adjointe sera affiché au cours de l'été. Elle précise que, conformément aux modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique par la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, la nomination de la direction générale adjointe relève désormais de la direction générale.

Madame Synnott souligne que le processus de sélection sera mené de façon juste et équitable et indique qu'elle sera accompagnée, pour toute la durée du processus, par un consultant de la Fédération des centres de services scolaires du Québec.

10.3 Nouvelles du comité de parents

11.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public

12.0 FIN DE LA RENCONTRE

12.1 Levée de la rencontre

CA-2507-061

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par monsieur J. Antonio Blouin, **ET APPUYÉE** par, madame Josée Roussy, il est résolu de lever la séance à 20 h.

Julie Pariseau
Présidente de la rencontre

Yves Marcotte
Secrétaire général